



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUYANE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Générale  
Coordination et Animation Territoriale**

**Procès verbal**

Mission Foncier

Affaire suivie par :  
[foncier@guyane.pref.gouv.fr](mailto:foncier@guyane.pref.gouv.fr)

Cayenne, le **31 MAI 2023**

Procès verbal de la séance du 14 Mars 2023

**Objet :** Commission d'attribution foncière pour l'aménagement et la mise en valeur agricole des terres domaniales sur la commune de Saint-Laurent-du-Maroni.

**Président :**

M. Mathieu GATINEAU, secrétaire général des services de l'État en Guyane, représentant le Préfet

**En qualité de membres :**

M. Marc WAYA, représentant le directeur régional des finances publiques

M. Patrice PONCET, directeur général adjoint des territoires et de la mer, accompagné de Cécile TRUONG

M. Albert SIONG, président de la Chambre d'agriculture, accompagné de Pierre YANG

**Membres absents :**

Le Maire de la commune de Saint-Laurent-du-Maroni

**Au titre du secrétariat : la Mission Foncier**

- M. Julien BRENCKLE ; Chargé de Mission  
- M. Thomas REQUILLART ; Adjoint à la Directrice

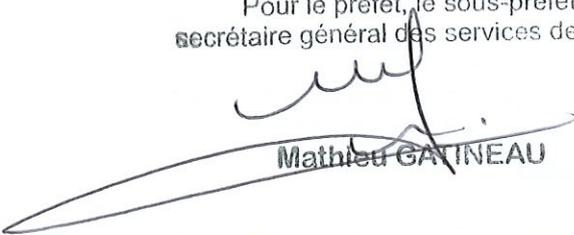
\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, la commission prévue à l'article D.5141-7 du Code général de la propriété des personnes publiques a examiné et émis un avis sur les dossiers suivants dont la parcelle est située sur la commune de Saint-Laurent-du-Maroni.

DOSSIER PRÉSENTÉ	VOTES	AVIS DE LA COMMISSION	MOTIVATION
Dossier <b>50069</b> : <b>Mme Odette BRUNSWIJK</b> Bail emphytéotique : Installation Surface demandée : 3 Ha Parcelle cadastrale : F 1042	Membres : Favorable : 4 Abstention : 1  Commentaires : une maison d'habitation a été relevée sur la parcelle sans autorisation d'urbanisme	Favorable sous réserve	de fournir l'attestation confirmant l'obtention du diplôme et du permis de construire dans un délai de 6 mois
Dossier <b>50070</b> : <b>M. Marvin SOLEGA</b> Bail emphytéotique : Extension Surface demandée : 13,81 Ha Parcelle cadastrale : AO 92	Membres : Favorable : 4 Abstention : 1	Favorable	Jeune agriculteur expérimenté. Mise en valeur satisfaisante sur le foncier existant
Dossier <b>50071</b> : <b>Mme AMAYOTA Fédérica</b> Concession agricole : Installation Surface demandée : 3 Ha Parcelle cadastrale : AT 162	Membres : Favorable : 4 Abstention : 1	Favorable	Jeune agricultrice diplômée

Le président de séance

Pour le préfet, le sous-préfet  
secrétaire général des services de l'État

  
Mathieu GATINEAU